



# AVIS PUBLIC

## DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

**Est par la présente donné par la soussignée, avocate et greffière de la Ville d'Amqui, que :**

Lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 7 mai 2018, à compter de 20 h, à la salle Gérard-Dubé située au 20, promenade Marcel-Rioux, à Amqui, le conseil municipal de la Ville d'Amqui entendra toute personne intéressée à formuler des commentaires sur la demande d'usage conditionnel suivante :

### **1. Immeuble sis au 14, rang Saint-Guillaume**

La demande d'usage conditionnel n° 2018-0103 demandée en date du 21 mars 2018 concerne la propriété située au 14, rang Saint-Guillaume, lots 3 165 011 et 5 742 847 du Cadastre du Québec. La demande vise à autoriser l'agrandissement du bâtiment principal ayant comme usage le commerce de vente et de réparation de tracteurs et autres véhicules lourds, situé dans les zones 202 Ha, 205 Ha et 207 Ha, alors que le *Règlement sur les usages conditionnels de la Ville d'Amqui n° 721-12* prévoit que l'usage conditionnel de vente et de réparation de tracteurs et autres véhicules lourds est autorisé sous certaines conditions dans ces zones.

Après avoir entendu les personnes intéressées, le conseil municipal statuera sur cette demande d'usage conditionnel.

Donné à Amqui, ce 12 avril 2018.

Marie-Hélène Dupont, avocate  
Greffière